

L'ETOILE DU NORD

Imprimé et publié par ALBERT GREVAID. ABONNEMENT UN AN, PAYÉ D'AVANCE..... 50 CTS. A LA FIN DE L'ANNÉE..... 75 CTS.

La rédaction de ce journal n'est pas responsable des idées et des opinions émises par ses correspondants. En faisant changer votre adresse, ne pas oublier d'indiquer le nom de l'endroit où vous habitez. Ce point est très important.

L'ETOILE DU NORD (—) JOLINTE, JEUDI, 17 MARS 1898

Grande fête à St-Jacques l'achigan.

Le 10 mars courant était un grand jour de fête à St-Jacques l'achigan, à l'occasion de la bénédiction d'un nouveau presbytère béni par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal. En même temps avait lieu la confirmation. Pour récompenser la bonne entente qu'il y a eu dans la construction de ce bel édifice, un véritable bijou, M. le curé de St-Jacques voulut bien offrir aux prêtres, enfants de la paroisse et aux paroissiens, un splendide dîner sous la haute présidence de Sa Grandeur Mgr Bruchési.

Des 5 1/2 hrs A.M. toute la paroisse était en liesse et la population se rendait en foule à l'Eglise, pour contempler pour la première fois les traits chéris de leur premier pasteur et recevoir sa bénédiction. A 7 hrs eut lieu la confirmation; Mgr administra ce sacrement à 75 enfants; puis eu lieu une messe basse par Sa Grandeur. Après la messe M. le Dr J. O. Beaudry, maire de la paroisse fut à Mgr une magnifique adresse érudite dont voici la substance:

"A Sa Grandeur Monseigneur Paul Bruchési, Archevêque de Montréal, MONSEIGNEUR, Permettez nous de vous souhaiter la plus cordiale bienvenue au milieu de nous. Agréer l'hommage de notre plus profond respect et de notre filiale soumission à votre autorité et aux enseignements de l'Eglise. Votre visite parmi nous est un signe de joie et de bénédiction. Votre avènement au trône archiépiscopal de Montréal a été salué par nous avec bonheur. Mgr Bruchési avait laissé de bien amers regrets, mais son souvenir vivra dans votre auguste personne et dans les grandes vertus qu'il a exercées et dont vous êtes le continuateur. La modeste paroisse de St-Jacques est aujourd'hui en liesse; vous êtes ici, Monseigneur, en pays de famille, ici l'esprit de foi est profond et traditionnel. Des pasteurs sages et dévoués se sont succédés sans interruption pour y semer la parole de Dieu. Il en est résulté des vertus vivifiantes et fortes dans nos familles, et aussi une moisson abondante de meilleurs sujets pour la vie religieuse. Nulle paroisse, peut-être, n'a été plus que St-Jacques, une pépinière féconde en vocations religieuses. Nous conservons avec ferveur et vénération la mémoire de nos pasteurs qui ont su conduire la paroisse dans une si bonne direction. L'un d'eux, surtout, est béni entre tous les autres dans nos traditions de famille. Il fut grand par ses vertus. Sa vie est presque une légende religieuse. Son seul souvenir nous rend meilleur, et notre âme n'a pas d'expression pour glorifier ce pasteur modèle que notre population a tant vénéré sous le nom modeste de M. le curé Paré. Soyez sur, Monseigneur, que nous désirons entre les humbles mais fidèles continuateurs de tant de bienfaits souvenirs et de tant de chères traditions. Vous avez voulu nous honorer de votre visite, soyez en béni. Votre visite est pour nous celle de Dieu. La paroisse a construit un presbytère en hommage à son bien-aimé pasteur et aussi en hommage à la religion. Merci d'être venu vous-même bénir cet édifice. Puis se fit être le témoin d'un esprit constant de bonne entente; de bonne volonté et de foi vive dans cette paroisse. Monseigneur, bénissez notre presbytère, bénissez nous tous dans nos œuvres; bénissez nos enfants, bénissez notre peuple tout entier. Sa Grandeur répondit à cette adresse en termes émus et avec l'éloquence que nous lui connaissons. En voici le résumé bien imparfait. "Il remercia les paroissiens de St-Jacques des bonnes paroles et des bons souhaits qu'ils venaient d'exprimer par la bouche de leur maire; les félicita de l'esprit de foi et du naturel avec lequel elles étaient dites. Exprima la joie qu'il éprouvait d'être au milieu des paroissiens de St-Jacques, paroisse si en renommée par ses œuvres et la grande foi de ses habitants et surtout par les vocations religieuses qu'elle a données à l'Eglise. Pour prouver ce qu'il avançait, Sa Grandeur fit lever tous les paroissiens qui ont de leur parent soit prêtre ou religieux ou religieuse. Les trois quart des paroissiens se levèrent. Quel beau spectacle s'écria Sa Grandeur. St-Jacques est vraiment un coin de terre sainte. Monseigneur félicita monsieur le curé et ses prédécesseurs d'avoir si bien implanté la foi dans les âmes, à eux et aux parents revient la gloire de tant de vocations religieuses. Il exprima

FÊTE A STE-MELANIE

Elle est bien douce et bien profonde la joie d'une famille qui voit l'un de ses membres gravir, pour la première fois, les marches du saint autel. Toute la paroisse est heureuse d'associer ses vœux et son amour au bonheur des parents du jeune lévite que l'imposition des mains épiscopales vient de revêtir de la plus sainte et de la plus auguste fonction qui soit donnée aux hommes d'exercer ici-bas.

Tel fut le spectacle que présentait la jolie paroisse de Ste-Mélanie, dimanche le 6 mars. M. Armand Hétu célébrait ses noces sacerdotales. Rien n'a manqué pour rendre cette fête belle, grandiose, et en graver le plus délicieux souvenir dans le cœur de tous les assistants.

Le petit temple à l'air si propre avait pris sa parure de fête en autant que le permettait l'esprit de l'Eglise en ces jours consacrés à la pénitence. Etendards, sentences descendant avec une simplicité charmante le long des piliers. A travers les vitraux filtraient comme pour se marier aux sentiments d'allégresse de toute l'assistance les chauds rayons d'un soleil printanier. Aux sièges d'honneur avaient pris place M. et Mme Hétu ainsi que leur nombreux enfants. Une foule pieuse et recueillie remplissait la nef. M. le curé Bonin faisait l'office de prêtre assistant, les frères et cousins du héros servaient à l'autel.

A l'Evangile le révérend Père Gauthier, professeur de dogme au collège Joliette monta en chaire. "Coronasti eum, et constituisti eum super opera hominum," tel est le texte de son beau discours. Le prêtre est couronné d'un double pouvoir—pouvoir d'ordre, pouvoir de juridiction. Dans la seconde partie de son sermon, l'orateur sacré nous montre le ministre de Dieu comme présidant toutes les phases principales de la vie de l'homme.

Le prédicateur rappelle avec chaleur et onction les cérémonies si imposantes de l'ordination. En homme qui connaît parfaitement les voies qui conduisent au cœur, l'orateur saisit avec un rare bonheur toutes les occasions que lui offre un plan aussi simple que fécond pour émuotionner fortement les âmes des assistants.

M. l'abbé T. Chabroux, professeur de morale au collège Joliette dirige la partie musicale. M. le curé Bonin, avec toute la franchise et cordiale hospitalité qu'on lui connaît, offre les honneurs de sa table au nouvel ordonné ainsi qu'à tous les prêtres présents.

La fête se poursuit toute la soirée chez M. Hétu. Somptueux repas auquel prennent part plus de soixante convives parmi lesquels nous avons remarqué monsieur le curé, le R. P. Beaudry, sup. et plusieurs professeurs du collège Joliette. Parents et amis présentent, au cours de la veillée, à M. Armand de précieux cadeaux en même temps que sa petite sœur, une jolie fille de douze ans, débaît avec beaucoup de grâce un compliment bien tourné. Le jeune prêtre, visiblement ému par ces témoignages de sincère attachement et de fraternel amour, suit, cependant, trouver dans son cœur des paroles éloquentes pour exprimer sa très vive reconnaissance envers ses nombreux bienfaiteurs présents et une parole amicale pour chacun de ses hôtes.

Longue vie, fructueuse ministère, joies de toutes sortes au nouvel ordonné. XXX. Conseil de comté de Montcalm Session du 9 mars, 1898. Maires présents, M. Jos. Laporte, St. Léonard; Dr J. O. Beaudry, de St. Jacques; Stanislas Allard, St. Alexis; Gilbert Lambert, Ste. Julie; Peter Skelly, Rawdon; Olivier Lapiere, de Chertsey; Lucien Martin, Ste. Marie Salomé; Calixte Villeneuve, Kirkenny; Alex. Lépine, Westford. Sur proposition de M. Olivier Lapiere, secondé par M. Joseph Laporte et le Dr J. O. Beaudry, en même temps, M. Gilbert Lambert a été élu à l'unanimité, préfet du comté. M. G. A. Archambault, notaire, a été continué comme secrétaire. Les délégués nommés sont MM. Joseph Laporte, Dr J. O. Beaudry, ainsi que M. le préfet G. Lambert, ex-officié; Auditeur: J. Racette. M. Paul L'Ermitte

A la dernière assemblée du conseil municipal de St. Paul l'Ermitte, tenue lundi, 7 courant, sous la présidence de M. le maire Jos. O. Séguin, les officiers municipaux dont les noms suivent ont été nommés pour l'année courante: Estimateurs, MM. Odilon Archambault, Jules Thérien et Delphis Bayette; auditeurs des comptes de la municipalité: M. Oscar B. Séguin; inspecteurs agraires, MM. Paul Turanne et Louis Deschamps; inspecteurs de la voirie, MM. Eugène Thérien, Joseph Archambault, Pierre Turanne et Marc Dufort.

JUDICIAIRE —La Cour de Circuit siège depuis hier sous la présidence du juge de Lorraine. —Lundi le même juge siègeait à l'Assomption, ainsi que mardi dernier. —Mardi le 22, le même Cour siègeait à Ste-Julienne, comté de Montcalm.

ST-JEAN DE MATHA Nous regrettons d'apprendre, sur l'information de M. Louis Cyr, notre champion canadien, la mort de M. Alexis Mainville, voisin de ce dernier, et ancien cultivateur de cette paroisse, arrivée le 9 du courant, à l'âge de 44 ans et quelques mois. Le défunt était natif de Ste-Elisabeth et très estimé de ceux qui ont eu l'avantage de le connaître. Il est mort après cinq semaines de maladie soufferte avec une résignation toute édifiente, justement au moment où il se disposait à aller jouer comme rentier des épargnes rudement gagnées à l'étranger. Les funérailles ont eu lieu avec pompe à St-Jean de Matha, le 10 du mois courant. Un concours nombreux d'amis et de parents ont voulu suivre le regretté défunt jusqu'à sa dernière demeure. Il laisse un vide considérable et vivement senti de ses proches et de ses nombreux amis. Nous prions Madame Mainville, épouse inconsolable du défunt, d'accepter nos plus sincères condoléances dans le malheur intense qui l'a frappée en cette pénible circonstance.

ST-GABRIEL DE BRANDON. M. J. E. Archambault, maire de la paroisse de St-Gabriel de Brandon, a été réélu par acclamation préfet du comté de Berthier pour la quatrième fois.

TROIS RIVIERES Au monastère des Ursulines des Trois-Rivières, la révérende sœur Marie Mathilde Sanier, de Saint-André, est décédée à l'âge de 85 ans. Le service funèbre a eu lieu samedi dernier.

HOOD'S Sarsaparilla

Est étrange en soi Elle est étrange en son origine, étrange en l'augmentation remarquable des affaires de sa manufacture, étrange en les guérisons étonnantes qu'elle a faites. Aucune autre Sarsaparilla ou quelque purificateur du sang n'a fait "l'étrange" dossier acquis par la masse de certifiés de gens qui ont été guéris par Hood's Sarsaparilla. On reçoit constamment des centaines de lettres qui disent l'histoire de longues misères avec l'heureuse fin suivante: "J'ai pris la Hood's Sarsaparilla et elle rend le sang pur et sain, chasse les impuretés, donne de la force aux membres, de l'élasticité au pas, un sommeil réparateur et crée un bon appétit."

HOOD'S Sarsaparilla CUREIT même quand toutes les autres préparations ont failli. Si vous décidez de prendre Hood's Sarsaparilla, ne vous laissez pas induire à en prendre aucune autre. Hood's Pills agissent facilement, mais promptement et efficacement, sur le foie et les intestins, 25 cents la boîte.

Les Acadiens et leurs Missionnaires (Suite)

Quelque temps après le départ de M. Mondoux, vers 1703, il se passa en Acadie un fait remarquable qui est rapporté dans l'histoire de l'Hotel Dieu de Québec, par la sœur Françoise Juchereau de St-Ignace. Les anglais s'étaient emparés d'une statue de la Ste-Vierge, lui avaient passé une corde au cou et l'avaient traînée dans la boue et dans les endroits les plus sales, à Ste-Marie de l'Acadie. Le sacrifice avait eu lieu en Acadie; les Acadiens, à la foi si vive et si profonde, darent, sans aucun doute, faire amende honorable et expier cette insulte à la mère de Dieu et en même temps Patronne de leur pays. Nous ne savons pas cependant les détails de cette réparation mais l'annaliste de l'Hotel-Dieu de Québec nous apprend ce qui s'est fait, à cette occasion, dans son couvent, par les religieuses hospitalières. Pour racheter ce mépris et cette insulte grossière, en autant que possible, les religieuses firent dans leur chapelle amende honorable publique et solennelle à la Ste-Vierge, puis chacune d'elle le fit privément à tour de rôle. Au jour déterminé, chaque religieuse pratiquait un jeûne rigoureux, se donnait la discipline, finait à terre aux pieds d'une statue de la Ste-Vierge, exposée à la place de la supérieure et allait pieds nus et la corde au cou, avec un cierge à la main, prononcer à haute voix une prière de réparation. Non contentes de ces sacrifices, les Hospitalières voulurent en perpétuer le souvenir par un acte de charité envers le prochain. Une fois par mois, l'image de Notre-Dame devait être placée au réfectoire et servir la première pour être ensuite, cette portion distribuée aux pauvres. J'ai voulu rapporter ce trait, afin de nous enflammer d'amour et de zèle pour la glorieuse Patronne des Acadiens et nous montrer le bel exemple qu'ont laissé à la postérité les dignes religieuses de l'Hotel-Dieu de Québec.

MESSIRE JACQUES ALEXIS FLEURY D'ESCHAMBAULT. Il naquit à Québec en 1672 et fut ordonné prêtre en France en 1694, après avoir fait ses études au séminaire de Québec. Il revint au Canada, au mois d'août de la même année. L'abbé Casgrain dit qu'il alla en Acadie, au commencement de 1697, envoyé en ces missions par le séminaire de Québec. Il demeura d'abord à Pénouké et c'est de là qu'il entreprit de suivre les sauvages Abénaquis, Micmacs et Amalécites dans leur expédition du mois de septembre 1697 au fort Pemaquid et dont il fit le récit; sa santé délicate ne put résister aux fatigues de cette campagne; et dès l'année suivante, il mourut aux mines, lequel était rentré à Québec en 1697. Ce village des sauvages où il est mort, doit être la mission qu'avait fondé M. Thury, sur les bords de la rivière Pigouit. M. D'Eschambault n'avait que 26 ans. Il avait beaucoup vécu en peu d'années et ce fidèle serviteur était prêt à recevoir la couronne glorieuse des prêtres missionnaires.

MESSIRE GUAY. M. Tremblay procureur de l'Evêque du séminaire de Québec, à Paris, avait envoyé ce missionnaire directement à Québec pour le préparer à l'œuvre des missions. Il avait besoin d'un sérieux apprentissage et d'un long noviciat, car quoique bon prêtre, il était sans expérience et d'un caractère difficile qui le rendait pour le moment, impropre au ministère des missionnaires. Malheureusement à Québec, on avait un pressant besoin de prêtres et Monseigneur dut le diriger en Acadie, à la paroisse des mines, aussitôt après son arrivée. Il devait sans doute y remplacer MM. D'Eschambault et Thury tous deux décedés, après 3 années de ministère 1699-1702, ce qui le rappela en

HOOD'S Sarsaparilla

France, à cause des plaintes nombreuses portées contre lui et on le fit aumônier de marine. M. Tanguay ne mentionne même pas son nom. MESSIRE LÉVEYER. Son successeur aux mines fut l'abbé Lévyer qui vint directement de Paris. Est-ce que l'abbé Lévyer François Michel qui, arrivé au Canada en 1698 est retourné en France en 1719, selon Tanguay, est le même que ce curé des mines que nous venons de mentionner? à d'autres de le dire! Mars 1898. A. C. D.

L'Union Franco-Canadienne Comment M. Hernan l'a calomniée A M. ARTHUR PREUSS, Directeur-Propriétaire de la "Review", St. Louis, Mo. Monsieur le Directeur, Vous vous déclarez anxieux, dans votre édition du 27 janvier, de connaître la réponse que pourra bien faire L'U. F. C. à la seconde charge, déloyale et futile comme la première, bien que voulant paraître plus justifiée, que votre collaborateur, M. J. Hernan, avec votre entier assentiment, est revenu faire contre notre association catholique et canadienne-française.

Nous ne saurions vous priver plus longtemps de cette satisfaction, dont vous paraissez être si friand. Voici notre réponse. Vous ne vous étonnez pas que nous y procédions point par point. Nous tenons à être bien compris. Or, la "Review" nous a prouvé qu'on ne saurait être trop précis pour échapper aux erreurs d'appréciations de ses collaborateurs: témoin, M. J. Hernan. L'article de M. Hernan, tel que publié dans la "Review" du 13 janvier, contenait, entre autres, le passage suivant: "Nous nous sommes donc mis à calculer, en prenant pour base les chiffres donnés dans les "Règlements de l'Union Franco-Canadienne," concernant les constitutions et règlements de la société et publiés à Montréal. "Nous lions là, par exemple qu'un membre âgé de 45 ans doit payer \$1.50 par mois, plus 50c deux fois par année jusqu'à l'âge de 70 ans. Ainsi pendant vingt-cinq ans, ses redevances annuelles sont de \$19, pour assurer \$1,000, à part les bénéfices de maladie. A même les \$19, \$4.50 passent chaque année dans la Caisse des Malades, et \$1.50 sert à défrayer les dépenses d'administration. Il reste donc \$13 pour la prime d'assurance sur la vie. Maintenant, voici la question qui se pose: Cette somme est-elle suffisante pour produire \$1,000 en vingt-cinq ans, si elle est placée à intérêts composés de 4 pour cent? (Les compagnies d'assurances des Etats-Unis vont dorénavant calculer leur réserve à 3%). "Les tables d'intérêt composés nous disent qu'une piastre payée annuellement pendant 25 ans et placée à intérêt de 4 pour cent, vaudra \$43,3127, disons \$44. Cette somme multipliée par 13 égale \$572. Nous sommes loin des \$1,000. Que les renoncements (lapses) paient la mortalité courante (occurring deaths) d'où vont venir les \$428 qui manquent? "L'une des particularités de cette Union, et elle est expressément mentionnée, est le soin qu'elle prend des malades et des invalides, pour les mettre en état de tenir leur certificat en vigueur, même dans les temps d'adversité. Conséquemment, la réserve ne peut pas recevoir plus que ce qui reste après le paiement de la mortalité courante. M. Robillard se vante d'un effectif de 1600 membres et d'une réserve de plus de \$6,000. En sa faveur nous présumons que cette somme appartient entièrement à la Caisse de Dotation. L'Union Franco-Canadienne a donc accumulé, dans sa première année, \$3,75 par tête. A ce compte, combien de temps cela lui prendra-t-il pour épargner \$1,000? Les Canadiens sont renommés comme étant d'une race où l'on vit vieux, mais nul ne vivra assez longtemps pour réaliser cette somme, à ce taux. "M. Hernan a trouvé à l'article 51 des règlements de l'U. F. C., qu'un sociétaire entrant dans notre association à l'âge de quarante cinq ans, paie, pour un certificat de mille piastres, \$1.50 par mois, plus une rétribution semi-annuelle de cinquante centimes. Et ces contributions prennent fin lorsqu'il a atteint l'âge de soixante-dix ans. Ainsi, pendant vingt-cinq ans, ce sociétaire versera annuellement à la caisse de l'U. F. C. la somme totale de \$19.00, s'imagine M. Hernan, et cela lui assurera le droit à \$1,000 de bénéfices à la mort, plus les bénéfices de maladie. Mais notre bienveillant (?) critique a négligé ou bien omis un détail qui n'est point dépourvu d'une certaine importance. Il n'a tenu aucun compte de l'article 10 des

L'Union Franco-Canadienne

mêmes susdits règlements, en vertu duquel tous nos sociétaires admis avant l'âge de cinquante ans, doivent payer une contribution mensuelle de cinquante cents spécialement pour la Caisse des malades. Cette contribution forme un montant annuel de six (\$6.00) piastres, lequel montant doit s'ajouter à la somme de dix-neuf (\$19.00) piastres admise par M. Hernan. En sorte que la prime annuelle que paie réellement un sociétaire de l'U. F. C. admis à l'âge de quarante-cinq ans, est de vingt-cinq (\$25.00) piastres et non pas dix-neuf (\$19.00) comme le prétend M. Hernan, qui fait, de ce chef, un léger erreur d'un tiers tout près, ou environ 50 pour cent du revenu net. M. Hernan qui demandait à ses amis canadiens de lui démontrer une erreur essentielle dans son calcul, pour l'empêcher d'appeler l'Union Franco-Canadienne une fraude, doit être servi à souhait? Nous pourrions nous arrêter là, et demander raison à notre obstiné antagoniste. Nous voulons, cependant, aller plus loin et confondre notre ami, M. Hernan—en tout bien tout honneur—avec ses propres moyens. II

Nous allons tenter de refaire, avec plus de précision, le calcul qu'avait ébauché M. Hernan, et dans lequel, comme nous venons de le voir, il s'est fourvoyé si déplorablement. Nous disons donc qu'un sociétaire de l'U. F. C., admis à l'âge de 45 ans, doit payer les contributions suivantes: (a) dix-huit (\$18.00) piastres par année pour la Caisse de dotation. (b) sept (\$7.00) piastres par année pour la Caisse des Malades, l'administration et la propagande; En tout, vingt-cinq (\$25.00) par année. Ainsi que l'a reconnu M. Hernan, un montant de sept (\$7.00) par an, sur cette somme totale de vingt-cinq piastres, est affecté au service des bénéfices de maladie, de l'administration, etc. Il reste une somme nette de dix-huit piastres pour la Caisse de Dotation (et non pas \$13.00, M. Hernan.)

Maintenant, servons-nous de la table des intérêts composés, à laquelle M. Hernan a eu lui-même recours. Voici les résultats auxquels nous allons arriver: Une piastre, payée annuellement pendant vingt-cinq ans et placée à intérêts composés, à 4 pour cent, vaudra à la fin des vingt-cinq ans, quarante-trois piastres et vingt-centimes.—M. Hernan met \$44; c'est tout de générosité. Multipliée par dix-huit, cette somme de \$43.21 devient sept cent soixante-dix-neuf piastres et quarante-huit centimes. Voilà le montant total qu'aura payé le jour où il atteindra soixante-dix ans, un sociétaire admis dans l'U. F. C., à l'âge de quarante-cinq ans. C'est deux cent neuf piastres et cinquante-huit centimes de plus que n'en trouve M. Hernan. L'écart vaut le peine d'être signalé, n'est-il pas vrai, M. Prouss, lors même que la bonne réputation de l'Union Franco-Canadienne ne serait nullement en cause? III

Nous tenons à faire remarquer bien amicalement à M. Hernan que, sur un point encore, il s'est laissé aller à une fausse impression et tout à fait à notre détriment. Il ne s'agit point pour nous, comme il semble le croire, d'avoir réalisé la somme de mille piastres (the \$1,000 mark) en faveur de chacun de nos sociétaires parvenant à l'âge de soixante-dix ans. Il n'a peut être point saisi cet autre détail, non plus, que nous ne promettons aucunement de payer la somme de mille piastres à chacun de nos sociétaires, le jour où il a soixante-dix ans accomplis. Nous nous engageons tout simplement à servir à ce sociétaire une annuité de cent piastres par année, pendant dix ans. L'article 55 des règlements de l'U. F. C. s'explique comme suit, à ce sujet: "Quand un membre aura atteint l'âge de 70 ans, il recevra annuellement 11/10 du montant de son certificat de dotation, et ce, en déduction sur le montant que ses bénéficiaires devront recevoir à son décès." Ce n'est donc pas mille piastres comptant que pourrait solliciter de nous—sans avoir le moindre droit de l'exiger—un sociétaire âgé de soixante-dix ans, mais bien seulement la valeur présente d'une annuité de cent piastres, pendant dix ans, à 4 pour cent, est de huit cent onze piastres et neuf centimes. Nous venons de voir qu'un sociétaire admis à quarante-cinq ans, et ayant atteint soixante-dix ans, a versé à la caisse de l'association la somme totale de sept cent soixante-dix neuf piastres et cinquante-huit centimes. D'autre part, l'association confesse lui devoir, à cet âge de soixante-dix ans, une somme de huit cent onze piastres et neuf centimes. C'est donc si nous faisons tous nos calculs à 4

COMMUNICATION

Monsieur l'Editeur, Pour répondre à la communication de "Un contribuable" parue dans votre intéressant journal, je me contenterai de quelques mots qui diront au public le peu de foi que mérite cet individu. M. Eloi Jeannotte a été élu maire en 1883, 1895, 1896, 1897 et 1898. Pour ceux qui savent compter, cela fait cinq fois. Un contribuable honnête dit la vérité ou se tait. MASOUCHE.

M. POUPORE, M. P

Il parle du coup du Yukon "L'Equité" de Pontiac, rapporte que dans un récent concert qui a eu lieu à l'Hotel de ville de Calumet, M. Poupore, M. P., a longuement traité de la question du Yukon. Il approuve le gouvernement qui a agi si promptement en cette matière, et, malgré le prix exorbitant promis aux contracteurs Mann et Mackenzie, il faut cependant reconnaître que le principe d'une ligne entièrement canadienne est bon. L'attitude peu amicale de nos voisins est une preuve de la sagesse de ce principe. Quand aux termes du contrat même M. Poupore ne veut émettre aucune opinion avant d'avoir été mis au fait de tous les détails de l'entreprise. Néanmoins, si les journaux n'ont rien exagéré, il faut dire que ce contrat est un job monstrueux, l'un de ces jobs qui mettent en jeu les intérêts du Canada. Quoiqu'il en soit, la lumière sera faite un jour, et l'on jugera sévèrement ceux qui auront compromis les intérêts du pays. Parlant des opérations minières dans l'île de Calumet, M. Poupore dit que l'activité a considérablement augmenté, grâce au zèle de la "Grand Calumet Mining Company, dont il est lui-même l'un des directeurs. De récentes découvertes démontrent que le sol de Calumet est d'une richesse minière incalculable. La compagnie a résolu d'activer l'exploitation des mines, et, dans quelques temps, plusieurs milliers d'hommes seront employés pour fouiller le sol. Point n'est besoin d'aller au Klondyke, puisque l'or abonde à Calumet même. M. Poupore termine en disant qu'avant cinq ans, Calumet sera une ville très prospère. Ces déclarations ont été couvertes d'applaudissements.

LA SITUATION AU KLONDYKE

D'après les dernières nouvelles reçues à Vancouver (Colombie Anglaise) la situation est loin d'être brillante au pays de l'or. Il paraît que Wrangel est littéralement envahi par les mineurs dans le but de prospecter l'or et l'on se demande où vont se loger ceux qui sont actuellement en route pour la même destination. Pour le moment personne ne peut réussir à franchir la route qui mène au Klondyke. Quatre hommes et quinze chiens ont mis quinze jours pour parcourir dix milles. La route est ouverte sur une longueur de quinze milles mais il souffre un vent si glacial qu'aucun homme pas plus qu'une bête de somme ne peut y résister. La couche de neige qui couvre la terre a quinze pieds d'épaisseur et mille mineurs sont obligés de rester à Stickoen River; il leur est impossible d'avancer plus loin. La mort frappe de tous côtés sur la route du Klondyke comme dans les villes. A Skagway on compte les décès à raison de dix par cent habitants, les pauvres mineurs succombent surtout à la méningite. Sur les chemins les décès sont très fréquents mais il s'écoulera encore de longs jours avant que l'on puisse en connaître le nombre.

COMMENT S'EXPOSENT CEUX QUI PARTENT POUR LE KLONDYKE

Une dépêche de Wrangel en date du 12 apporte que le steamer "Rosalia" est arrivé ici, ayant à bord 25 passagers qui avaient tenté de pénétrer à l'intérieur via Skagway. Ces voyageurs rapportent que personne ne peut pénétrer à l'intérieur par les passes, et qu'un grand nombre de personnes sont mortes en route et à Skagway, la plupart ont succombé à une méningite. Le "Rosalia" avait à bord les corps de quatre hommes qui ont succombé avant d'atteindre le Klondyke. Le steamer "Cleveland" en avait onze, lors de son dernier voyage. A Wrangel, il n'y a aucun cas de maladie.

Il est aisé

Pour son goût, son efficacité, sa belle apparence même est recherchée, tel est le MENTHOL COUGH SYRUP qui n'a pas son égal dans les merveilleux guérisons qu'on en obtient.

L'ESPRIT CHRÉTIEN.

Mgr de Montréal donne une série d'instructions à la cathédrale. Voici la troisième: "Nous l'avons vu: il faut être obéissant, humble, détaché de tout, si l'on veut être chrétien. Il faut aussi aimer son prochain comme soi-même, rendre le bien pour le mal, pardonner généreusement à ceux qui nous offensent. C'est ce que le Maître a enseigné et pratiqué."

Mais voici une autre parole tombée de ses lèvres divines, parole nouvelle, étrange comme toutes celles qui ont déjà fait l'objet de nos méditations: "Que celui qui veut venir après moi porte sa croix tous les jours." C'est elle que nous allons étudier.

La croix est aujourd'hui un signe d'honneur et de gloire. Alors c'était un emblème d'opprobre, l'instrument de supplice pour les esclaves. Eh bien, c'est par ce mot que Jésus-Christ désigne la douleur, sous quelque forme qu'elle puisse se présenter.

Pour être son disciple, il faut souffrir, et tous les jours. "Quotidie." Le chrétien est un homme voué à la croix.

Quelle étrange chose! quelle repoussante perspective! quelle loi incompréhensible! Et cependant, rien de plus clair, ni de plus formel. Ouvrons l'Évangile.

Quels sont ceux que Jésus proclame heureux, dans son admirable discours sur la montagne? Ceux qui pleurent, ceux qui sont persécutés.

Quelle récompense promet-il à ceux qui auront tout quitté pour le suivre? "En vérité, dit-il, personne ne quittera pour moi et pour l'Évangile, sa maison, ou ses frères, ou ses sœurs, ou son père, ou sa mère, ou ses enfants, ou ses champs, qu'il ne reçoive maintenant, en ce temps présent, le centuple... avec des persécutions." Il partage ses biens comme il s'est partagé lui-même.

Et à ses bien-aimés apôtres, que prédit-il? "Le disciple n'est pas au-dessus de son seigneur. Les hommes vous livreront aux tribunaux, et ils vous flagelleront dans leurs synagogues; vous serez haïs de tous à cause de mon nom. Le monde se réjouira, mais vous, vous serez dans la tristesse. Celui qui ne prend pas sa croix et ne me suit pas n'est pas digne de moi."

Où, celui qui repousserait la souffrance ne ressemblerait pas au Maître. Voyons-le, en effet. Sa vie n'a-t-elle pas été un martyre perpétuel? N'a-t-il pas été l'homme de la douleur?

La douleur lui la désire, il en a soif. Il soupire après le moment où il sera baptisé du baptême de sang.

Il parle de sa passion, il en indique les humiliants détails, comme un conquérant qui énumérerait ses plans de bataille. "Le Fils de l'homme sera livré, trahi, condamné à mort, on lui crachera au visage." C'est ce qu'il annonce à ses disciples, en descendant du Thabor, où il s'est transfiguré devant eux.

Enfin, le moment du sacrifice est arrivé. Jésus va lui-même au devant de la croix. Tristesse, abattement, sueur de sang, agonie épouvantable; trahison d'un apôtre, reniement de l'amitié, indifférence de ses disciples, dérisions, insultes, soufflets, crachats, fouets, accusations parjures, tourments de toutes sortes dans son corps et dans son âme, blasphèmes, crucifiements, délaissement même de son Père, il veut tout connaître, tout éprouver, tout savourer dans la douleur.

Un incomparable chef! Sa mère souffre comme lui; ses apôtres boivent à son calice; saint Paul est choisi par lui pour être un vase d'élection, "car" il verra combien à souffrir pour Jésus! Tous les saints ont souffert, et il n'est pas si grande œuvre qui n'ait débuté par l'épreuve, la contradiction et la douleur. C'est la loi de tout le christianisme.

Pour nous, nous avons à souffrir, nous le savons bien. Chacun doit passer par le martyre du cœur. La terre est véritablement une vallée de larmes, comme l'appelle l'Église.

Maladies, revers de fortune, injustices des hommes, envie et calomnies, inconstance et trahison des amis, accidents de toute nature, mort de nos proches. Tout ne semble-t-il pas s'unir ici-bas pour nous crucifier?

Ah! que le bonheur est rare ici-bas et quand nous le goûtons qu'il est court! Mais devons-nous nous en plaindre? A Dieu ne plaise? Nous ne serions pas chrétiens si nous nous en plaignions.

La douleur a une mission divine et bienfaisante. En même temps qu'elle nous fait ressembler à notre auguste modèle, elle "détache" de la terre et, tourne votre âme vers le ciel. Elle nous permet d'expier nos fautes, d'expier même les fautes de nos frères. Elle nous sanctifie en nous enseignant l'humilité, la confiance en Dieu, la charité, toutes les vertus évangéliques, et en nous procurant d'abondants mérites pour l'éternité.

C'est ce que les saints ont compris. Aussi les a-t-on vu aimer la douleur autant que les plaisirs. "Je suis attaché à la croix avec Jésus-Christ, disait saint Paul; c'est dans la croix seule que je veux me glorifier." "Tu as généreusement

L'INONDATION

Le dégel prolongé de la semaine dernière et les pluies de samedi et de dimanche derniers ont produit une crue si considérable des eaux que plusieurs rivières, ruisseaux et cours d'eau, etc., ont débordé et ont causé des dégâts considérables dans plusieurs parties du pays.

La ville de St-Hyacinthe est en partie submergée; la ville de Richmond, Yamaska, Chateaugay, ont inondés. Des ponts ont été emportés; des voies ferrées; des pontceaux, des gares ont été endommagés sinon détruits. A Mansonville, un conducteur d'omnibus d'hôtel a été emporté par les eaux changées en vrai torrent, et a été noyé avec les 2 chevaux qui conduisaient la voiture. Dans notre diocèse il n'y a guère de dommages graves à rapporter, mais l'inondation peut se produire sous peu, au grand dégel du printemps.

Le comté de Bagot. Ce comté vient de faire une perte considérable; le parlement, un de ses membres les plus estimés et les plus respectés. Le pays et surtout le Canada-français, verra bien rarement à mettre à la défense de ses intérêts de toutes sortes, une ardeur plus vive, une générosité plus noble, des talents plus sérieux que les belles qualités déployées par feu M. Dupont. Tous les journaux font les plus beaux éloges du regretté défunt. Ses funérailles ont eu lieu mardi et elles ont été bien imposantes. Plusieurs collègues de ce vaillant député assistaient aux obsèques.

Après la cérémonie funèbre, il a été question entre les personnalités politiques présents de la succession de feu M. Dupont. Ce comté a toujours été représenté aux communes depuis la Confédération par des conservateurs, feu M. P. S. Gendron, J. A. Mousseau et F. Dupont. Hier on mentionnait M. Timothée Brodeur, de St. Simon, et si le choix tombait sur un étranger au comté, il est question de Sir J. A. Chapleau, F. J. Bisillon, L. D. Maréchal et J. L. Cardinal.

Procès de Lalonde et Deguire. Le procès de la Reine contre les nommés Deguire et Lalonde, accusés du meurtre de l'italien Greccio, à Coteau du Lac, a commencé jeudi à Montréal.

Mardi soir le jury a rendu un verdict d'homicide contre les accusés, avec recommandation à la clémence de la cour qui était présidée par Son Honneur le juge Wurtele. Sentence, samedi prochain.

Société St. Jean-Baptiste de Calumet, Mich. Président, Étienne S. Lanctot, réçu; Premier vice-président, J. B. Trudel, réçu; Second vice-président, J. B. Ethier, réçu; Sec. archiviste, Alphonse Garau, réçu; Ass. secrétaire-arch., Joseph Chatel, réçu; Sec. corr., François Lamarche, réçu; Trésorier, Joseph Desjardins, réçu; Comm. ordonnateur, Édouard Archambault, réçu; Sergent d'armes, François Primeau, réçu; Premier directeur, Paul Primeau, réçu; Second directeur, Louis Trudeau, réçu; Troisième directeur, Zéphirin Viau, réçu.

Comme vous voyez tous réchus moins deux et par acclamation. Comptant sur votre bonne volonté, je demeure au nom de la société de Calumet, Mich., votre dévoué compatriote.

FRANÇOIS LAMARCHE, Secrétaire correspondant.

LES TROIS CRIMES. La librairie Leprohon & Leprohon, de Montréal, vient de publier un livre plein d'actualité: LES TROIS CRIMES. C'est l'histoire complète et exacte des sinistres tragédies qui ont ensanglanté la Province pendant le dernier trimestre de l'année écoulée. Rawdon, St-Liboire, St-Casus, sont désormais des localités lugubrement célèbres. L'émotion ressentie par la population au cours des enquêtes et des procès, assurent à ce livre impartial, écrit avec conscience, un succès basé sur la sorte de besoin que le public aura de conserver dans les annales de la famille le récit terrifiant de ces horribles attentats; car, en dehors de la curiosité explicable des lecteurs, ceux-ci trouveront dans ce livre, pour eux et pour ceux qui sont confiés à leurs soins, un enseignement moral de nature à les éloigner de toute mauvaise pensée en leur faisant prendre le crime en horreur et en leur démontrant que nul n'échappe à la vigilance de la police et à la rigueur des lois.

En vente chez Albert Gervais, libraire, Joliette, au prix de 10 cts la copie. Sur réception de 10 centimes en timbres canadiens ou américains, une copie sera expédiée franc de port.

STE-EMMELIE. M. S. Laporte offre un pouvoir d'eau en exploitation et faisant mouvoir dans une grande bâtisse: 1 planier, 1 stoker, scies à rabot, 1 perceur, 1 tour, scies 100 cts à refendre, scie à bois de pèche; meules emeri. Le tout en bon ordre, quant aux strappes et aux machines et en bon fonctionnement. En sus une étendue de terre assez grande. Une maison bien logeable. Le tout à 400 pieds de l'église paroissiale. L'établissement est de première classe pour un ouvrier. Conditions moitié comptant. 3m 4f.

Les dernières nouvelles et les plus fortes apparences sont à la paix en Europe comme en Amérique. Notre Saint Père lui-même met son influence au service de la paix.

La Malédiction. Mercredi prochain, le 23 du courant, à 8 hrs P. M., grande séance dramatique et musicale au Collège Joliette, "La Malédiction": tel est le titre du drame qu'on y jouera. Admission 25 cts; sièges réservés 50 cts. Portes ouvertes à 7.30 heures.

N. B.—On peut se procurer des billets dès à présent en s'adressant au collège et au Collège seulement.

DECES. A Joliette, le 14 courant, Joseph-Amédée-Welley enfant de M. A. Médée Chartier, commis-marchand, à l'âge de 11 jours.

ECHOS DE JOLIETTE.

—La température a été des plus belles depuis lundi matin; la circulation a été reprise.

—L'épouse de M. Chs. Basinet, M. P., est partie pour Ottawa, pour un voyage de quelques semaines.

—M. Ant. Lefebvre, notaire et secrétaire-trésorier, de Lachine et M. J. B. Lefebvre, échevin, de Summerlea, étaient en visite la semaine dernière chez le Dr J. A. A. Lefebvre, M. V.

—Un gardien spécial avait été nommé au condamné Thom Nulty; mais le gouvernement provincial est revenu sur sa décision et a déchargé le gardien.

—M. François Rivest, marchand-épicer, de Joliette, annonce qu'il achète toutes sortes de peaux, telles que peaux de cheval, peaux de bœuf, peaux de vache, peaux de mouton; les peaux de rats musqués; et aussi toutes autres fourrures. 3m. 4f.

—Les membres de l'Ordre des Forestiers Catholiques sont priés de se rendre au lieu ordinaire de leur réunion, mardi prochain.

—Les corneilles et les oiseaux printanniers ont fait leur apparition depuis quelques jours; les sucs qui sont commencés, les rivières qui inondent et qui ont déjà fait beaucoup de dégâts, tout indique l'arrivée du printemps.

—Nous apprenons avec chagrin la mort de M. Charles-Arthur Perrault, autrefois de cette ville; et plus tard de Radstock où il a demeuré longtemps. Il est décédé à Cohoes, N. Y., à l'âge de 44 ans, le 15 janvier dernier.

—Nous accusons réception de "l'Annuaire Statistique du Canada" (12ème année) publié par le Ministère de l'Agriculture. M. George Johnson en est le statisticien. Nos remerciements.

—Le Dr Arthur Gareau, chirurgien-dentiste, de Montréal, sera à Joliette tous les samedis et tiendra son bureau à la résidence de Mme Beauchamp, coin des rues Manseau et St. Charles Borromeo, en face du Collège Joliette, 3f 8f.

—Lisez "CHARLES GUÉRIN," par Pierre J. O. Chauveau, illustré par J. B. Lagacé dans la Revue Canadienne, 30 déc. la

—M. Hildaige St-George, boulanger de cette ville fait construire une bâtisse aux coins des rues St-Viateur et Ste-Anne, pour y installer une épicerie à côté de sa boulangerie.

—M. J. A. Beaudoin, organiste de Joliette, informe les personnes qui désireraient apprendre la musique, qu'il donnera soit à domicile ou à sa maison privée, des leçons de piano, d'orgue et d'harmonie.

—Avis aux cultivateurs.—M. M. H. Leprohon, marchand de fer, annonce aux cultivateurs qu'il achète le bois de chauffage, épinette rouge, etc. Allez le voir, vous ferez de bonnes affaires. M. Leprohon aura toujours à vendre toutes sortes de bois de chauffage à des prix tout à fait raisonnables. 24fif.

—Mme veuve Alexis Grégoire, de cette ville, offre en vente à bon marché, un magnifique poêle de cuisine, orné de "nickel" et en très bon ordre, avec le tuyau nécessaire à son fonctionnement.

—Pour les planteurs de tabac.—Ceux qui désireraient planter du tabac à moitié ou louer une pièce de terre pour cette culture, pourront s'adresser à M. J. B. A. Richard, de Joliette, qui peut disposer de 25 à 30 arpents de terre préparée spécialement pour la culture de cette plante. S'adresser à lui pour plus de renseignements. Ferme en ville.

—Les concessions de Ste-Emmelie et de Ste-Rose sont sous l'eau; et les voyageurs sont exposés sinon à des dangers, au moins à de graves incon vénients. La pluie de samedi et dimanche et la fonte des neiges, ont produit une crue sérieuse des eaux.

—Les rues de Joliette sont maintenant couvertes de planchettes indicatrices et de numéros posés sur les maisons. Le contrat avait été donné par le Conseil à M. J. Bie, Falardue, de cette ville, il y a quelques temps. Les planchettes sont en émail et les numéros sont en ferblanc. C'est véritablement une amélioration d'une grande utilité pour les étrangers et que l'ÉTOILE DU NORD a recommandée depuis 10 ans. C'est une dépense bien justifiée et de l'argent bien placé.

—Les pensionnaires du gouvernement ont eu du "fun" la semaine dernière. Les nombreux étrangers qui sont venus livrer leur tabac à la fabrique de M. J. U. Gervais, entendaient résonner de joyeux airs de danse et prêtant l'oreille d'avantage ils constataient que la musique était donnée dans la salle de récréation de la prison. Un joueur de violon, désormais bien connu, —le fameux Thom Nulty,—exécutait ses plus enlaidis morceaux et les prisonniers dansaient comme les hommes les plus libres du monde.

COLONNE DU "BON MARCHÉ"

—Joseph Hudon dit Beaulieu, condamné par le shérif du district de Joliette à 6 mois d'emprisonnement pour vol de cheval a été, mardi matin, sous la garde du député shérif L. A. Lavallée, conduit à l'asile St. Jean de Dieu, Longue Pointe, P. Q.

Pendant qu'il était à purger sa sentence dans la prison de ce district, il fut frappé de folie, cause de son transfert à l'asile.

—GUÉRISON RADICALE.—Dr Ed. Morin & Cie., Québec. Messieurs, Je souffrais depuis assez longtemps déjà d'un rhume violent qui menaçait de dégénérer en bronchite aiguë, et ce, après avoir essayé inutilement plusieurs remèdes recommandés pour les toux négligées. Le découragement commençait à s'emparer de moi, quand par bonheur, un ami me conseilla de faire usage du Vin Morin Crésos-Phates. J'en employai un flacon et de suite je ressentis du soulagement; je continuai son usage pendant quelque temps encore et votre vin créosoté me donna une guérison complète.

Pour les cas semblables au mien, je crois que ce vin à la Crésote et aux Hypophosphites est le meilleur remède à employer pour se faire guérir promptement. Votre serviteur, ET. LEVESQUE, marchand, Ste-Flavie.

PERSONNEL. —M. A. A. Larocque, de la compagnie Larocque & Renaud, était ici hier pour affaires commerciales.

—M. L. C. Rivard, gérant de la Manufacture de Tabac Canadien de Joliette, est parti hier matin, (mercredi), pour un voyage assez long, à Vancouver, San Francisco, Nouvelle-Orléans, New-York, etc., etc.

Nouvelles générales. La nouvelle était venue ici, il y a 15 jours, que la mère Nulty, mère du condamné Thom Nulty, était morte et enterrée, mais la nouvelle était prématurée. Emélie Ricard est bien malade et il est peu probable qu'elle ne vienne à la santé.

MM. J. A. Renaud, maire, E. G. Piché, conseiller, et A. L. Marsolais, secrétaire-trésorier, représentant le conseil de ville de Joliette formaient une délégation appelée à Montréal, vers les autorités du Pacifique, au sujet de la station à construire en cette ville. L'entrevue a été favorable.

La température a été magnifique depuis le commencement de la semaine dernière à venir à samedi. Plusieurs cultivateurs se proposent d'entailer leurs arbres dès la journée de jeudi dernier.

Mais samedi et dimanche une pluie quasi torrentielle s'est abattue sur notre district.

Les chemins commencent à se démolir dès jeudi; et vendredi, les voyages se faisant difficilement, parce que les chemins étaient trop mous et défoncés en plusieurs endroits.

Les anciens s'entretenaient samedi sur la place du marché public à propos de l'arrivée et de la durée du printemps. L'opinion la plus accréditée est que le printemps sera long et beau.

M. Jos. Sylvestre, avocat, de Ste-Julienne, était ici vendredi dernier pour affaires professionnelles au palais de Justice.

La Cour supérieure a entendu plusieurs causes importantes, entre autres une cause de St-Norbert, entre une Dame Dubeau et une Delle Dubeau; Une cause de Dumontier contre la corporation de la paroisse de St-Barthélemy, Pierre Comtois, mis en cause; une action en dommages de Hormidas Beauséjour contre J. R. A. Archambault de St-Michel des Saints (Mantawa); dans cette cause les parties étaient représentées devant la cour par M. F. O. Dugas, avocat du demandeur H. Beauséjour et par M. J. M. Tellier, avocat du défendeur Albert Archambault. L'audition des témoins, s'est terminée vendredi soir; alors témoins et parties se sont empressés de prendre la route du pays de Mantawa. La cause reste en délibéré.

Au parlement fédéral, la seconde lecture du bill ratifiant le contrat Mann et Mackenzie a été votée dans la séance de jeudi à vendredi dernier, par une division de 111 pour et de 72 contre.

Il y avait 184 députés présents, y compris l'Orateur.

NAISSANCES. —A St-Ephrem d'Upton, le 10 mars, l'épouse de M. J. R. Cartier, tailleur, un fils, qui reçut au baptême les noms de Joseph-Evangéliste-Jean.

—A St-Thomas de Joliette, le 8 courant, l'épouse de M. Joseph Mondor, une fille. Parrain et marraine, M. et Mme Elzéar Mondor.

Innombrables. Tous les témoignages qui prouvent que le BAUME RHUMAL est le roi des guérisseurs. 25c partout. 33

ARGENT COMPTANT SEULEMENT.

Nous sommes bien satisfaits des ventes nombreuses que nous avons faites depuis l'ouverture de notre magasin. Mais comme nous désirons faire plaisir à tout le monde, nous prenons la liberté d'inviter cordialement les personnes qui ne sont pas encore venues; nous avons encore diminué nos profits. Cette semaine il nous faut vendre tout ce qui nous reste de flanellette et de coton, A DES PRIX VRAIMENT RIDICULES.

Hâtez-vous de venir, nous voir et profiter des BARGAINS incomparables du

"BON MARCHÉ" (TOUJOURS AU COIN DU BLOC FISK.)

GUIBAUT & CIE., JOLIETTE.

ENGRAIS CHIMIQUES... CULTIVATEURS

ET SPECIALEMENT POUR LES PLANTEURS DE TABAC. Voyez à ce que la marque de commerce 'Royale Canadienne' ou 'Victor' soit empreinte sur chaque poche.

COMPOSITION GARANTIE

Au delà de 200 cultivateurs du comté de Montcalm se sont servis de l'ENGRAIS VICTOR, l'an dernier et ont obtenu le plus grand succès. Plus que le double en feront usage pour l'année 1898. N'en achetez pas d'autre et venez nous voir le plus tôt possible.

VENTE EN GROS ET EN DETAIL A BON MARCHÉ Gilbert Lafortune, Seul agent pour le comté de Joliette.

BANQUE NATIONALE

BUREAU CHEF, QUEBEC Capital payé \$1,200,000 DIRECTEURS: R. AUDETTE, Ecr., Président. A. B. DUPUIS, Ecr., Vice-président.

HO. JACQUES CHAUVEAU, V. CHATEAUVERT, Ecr., M. P. P. N. GIROUX, Ecr., NAZ. FORTIER, Ecr. J. B. LAJBERTE, Ecr.

P. LAFRANCE, gérant bureau Qué. N. LAVOIE, inspecteur.

SUCCRÉSALES: Québec, Fausbourg St-Jean, Sherbrooke, St-Hyacinthe, St-François, Beauce, Ste-Marie, Beauce, Montréal.

Chicoutimi, Roberval, Ottawa, Ont. Département d'Épargne au bureau chef et aux succursales.

AGENTS... Angleterre: The National Bank of Scotland, Londres France: Crédit Lyonnais, Paris. États-Unis: The National Bank of the Republic, New-York; National Reserve Bank, Boston, Mass.

Les collections reçoivent une attention spéciale et les retours en sont faits avec la plus grande promptitude. On sollicite respectueusement la correspondance. La banque allouera l'intérêt sur les dépôts depuis une piastre en montant.

J. H. DuSault, Gérant, 177e r. 120. JOLIETTE.

L. N. ROY, Artiste-Photographe.

Desire annoncer au public qu'il peut procurer des portraits au cayan, tout finis et encadrés pour la somme de \$2.25. M. Roy finira les portraits "cabinet" pour moitié prix, c'est-à-dire \$1.25 la douzaine.

M. Roy tient aussi toutes sortes de moulares et cadres au choix des pratiques. L'atelier photographique de M. Roy est sur la place du marché, à Joliette, dans le bloc Laclapelle. 234me

Abonnez-vous à L'ÉTOILE DU NORD, 50 cts par année seulement, droit à l'abonnement payable d'avance.

L'EMPIRE DU DIABLE EN EXTREME ORIENT

Le R. P. Monsabré vient de publier dans la Revue Thomiste, un très remarquable article sur ce sujet. Nous en reproduisons quelques extraits.

Satan a établi son empire sur les infortunés peuples de l'Extrême-Orient; mais il est très vrai aussi qu'il n'a pu devenir maître que par le lâche et monstrueux acquiescement de ceux qu'il a vaincus. Partout et en tout on reconnaît son orgueilleuse domination et l'ambition qui le tourmente de s'élever à Dieu et de se mettre à sa place....

Il a multiplié les dieux et les idoles: non plus ces chefs-d'œuvre d'art du polythéisme occidental, où se révèle une perception exquise des grâces de la forme et un profond sentiment de la vie, mais des géants monstrueux, des figures grimaçantes, des corps aux cent têtes, aux cent mamelles, au cent bras et aux cent jambes; bien plus, des représentations de membres et d'actes obscènes; mieux encore, pour narguer la malédiction qui l'a frappé sous la figure du serpent, il a fait de cet animal un être sacré à qui il fait des temples et des adorateurs.

Autour de ces idoles, il a ses prêtres: orgueilleux mendiants qui se croient sortis de la tête d'un Dieu et considèrent l'âme d'un leur fait comme le plus grand acte de religion, impitoyables bourreaux qui fouillent les entrailles humaines, sinistres traqueurs qui surprennent en traître les victimes destinées à apaiser la colère de l'atrocité Kali, audacieux néromanciens, sombres fakirs, hideux sorciers (donnés aux évocations d'outre-tombe et aux plus noires pratiques de la magie. Il a ses péchés et ses ascètes condamnés, pour lui plaire, aux longs voyages, aux interminables jeûnes, aux crucifiants immobilités, aux poses désordonnées, aux ennuisements, aux plus intolérables supplices. Il a ses martyrs, légions de fanatiques qui se font écraser sous les roues de chars ou trône un hideux pour sa ou se laissent immoler en de nombreux mystères.

Il a ses miracles, orgueilleuses contrefaçons des merveilles de la toute-puissance de Dieu, œuvres prestigieuses qui surpassent le pouvoir de l'homme et étonnent son ignorance des forces cachées de la nature et du monde invisible. C'est le Kounboun, arbre unique et irréproductible, aux feuilles et à l'écorce convertie de caractères tibétains parfaitement formés, dont on cherche en vain le sens mystérieux. Caractères dont on voit germer les formes indéterminées sur chaque feuille qui meurt et sur chaque nouvelle écorce. Ce sont encore les abozes, suspension de vie ou fausses morts, suivies, à la distance de plusieurs semaines, de plusieurs années par de fausses résurrections.

Rien de plus étrange et de plus saisissant que ces phénomènes qui, comme tous les prestiges diaboliques, n'ont évidemment pas d'autres but que d'étonner et de séduire... Un fakir, par exemple, annonce qu'il va mourir et renâcle au bout de cent jours. Après s'être étourdi par une rumeur vertigineuse, il s'immobilise et se momifie en quelque sorte: on n'a plus sous les yeux qu'un cadavre. Le cadavre est enfermé dans un sépulcre de pierre dont le couvercle est fixé par des écrous sur lesquels on appose le sceau de l'Amirauté. Puis des sentinelles anglaises montent la garde pendant cent jours aux pieds et à la tête du prétendu défunt. Le centième jour, les brahmes viennent, ouvrent le sépulcre en présence des officiers envoyés par l'Amirauté. Ils en retirent une sorte de squelette jaune, ratatiné, affreux, qu'ils étendent délicatement sur un matelas. Les frictions d'huile parfumée commencent sur tous les membres à la fois de la tête à la plante des pieds. Au bout de seize heures, l'épiderme perdant peu à peu la couleur de parchemin devient souple et blanc. Un brhme desserre les dents du fakir et lui verse dans la bouche un cordial magique. Les frictions recommencent et finalement, après trente-deux heures de manipulation, le cadavre exhale un soupir se relève..... Quelques minutes plus tard il parle.

Ajoutons à cela les maladies sans causes naturelles subitement guéries par des enchantements; les fanfaronades cruelles et dégoûtantes des Lamas bakts qui s'ouvrent le ventre avec un couteau, arrachent leurs entrailles, les étalent devant eux, aspergent de leur sang la foule qui les admire et les invoque, ferment leur blessure et tentent tranquillement dans leur premier état; la disparition ou évaporation soudaine de personnes vivantes, les prestiges, les jongleries stupéfiantes des fakirs, près desquelles les plus habiles opérations de nos prestidigitateurs ne sont que

des jeux d'enfants. D'autres manières encore, Satan rappelle à ses esclaves sa présence et son pouvoir. Il trouble la paix des foyers, hante les maisons, bouleverse, brise, détruit, chasse les familles et répand partout la terreur. Il simule l'enlèvement divin par de soudaines possessions. Il marque d'un signe mystérieux les Lamas suprêmes qu'il destine aux adorations de la foule hétébète.

Il faudrait un gros volume pour raconter en détail la lugubre histoire de l'empire de Satan dans l'Extrême-Orient. Ce qu'on vient de lire est le résumé des récits que nous tenons, non pas seulement des rapides voyageurs qui ne visitent que les côtes et n'y voient guère que la superficie des religions et des mœurs, mais des missionnaires dont la vie est entrée dans la vie des populations qu'ils ont évangélisées jusqu'à l'épuisement de leurs forces et souvent jusqu'au martyre. Nous croyons encore entendre l'un d'eux nous dire avec une profonde tristesse: « Dans notre monde occidental, Satan est contenu par la présence et l'action du Christ libérateur; mais là-bas, il triomphe sur des vaincus et l'on peut dire: Diabolus vincit, Diabolus regnat, Diabolus imperat. »

L'empire du diable doit disparaître. « L'Eglise, dit Isaac, verra se lever la lumière et briller sur elle le grand jour de la gloire du Seigneur. Les nations et les rois voudront marcher dans sa lumière; les peuples voleront vers elle comme des années légères ou comme des colombes empressées de gagner leur gîte; ses portes seront ouvertes la nuit et le jour, afin de laisser entrer les rois et l'élite des nations; ses ennemis convertis adoreront la trace de ses pas et l'appelleront la cité du Seigneur. »

Le P. Monsabré.

DEVANT DIEU.

En ce temps-là, comme jadis sur Napoléon, du ciel, les portes d'or s'ouvrent, et, devant Dieu, le Czar apparaît.

« Si la mort se présentait à moi, avant il dit huit mois auparavant, je me sens tellement fort que je l'assommerai d'un coup de poing! » La mort s'était présentée... et il avait compris. Alors, lui, le souverain redouté, jeta un dernier regard sur tout ce qu'il avait aimé, sur tout ce qu'il laissait ici-bas, sur sa famille qui sanglotait à ses pieds, sur la Sainte Russie qu'il avait faite grande et forte, et dont les plaines s'étendaient à l'infini devant lui par les fenêtres ouvertes de Livadia; puis il avait répondu: « Seigneur, me voici! »

Le P. Yves de Cronstadt l'avait confessé; et, doucement la main dans celle de la czarine, il s'était éteint....

Les élus, pressés autour du Tout-Puissant, regardaient, avec un sentiment indéfinissable, cet homme, sur les épaules duquel avaient pesé pendant treize ans les colossales responsabilités de millions d'existences.

Alors Dieu parla et dit: — Qu'as-tu aimé ici-bas? Et l'ange du Czar, étendant ses ailes frémissantes sur ses yeux d'écrou, répondit: « Seigneur, vous avez été son amour sur la terre. Toujours pour gouverner il s'appuya sur Vous, et les pauvres ont été ses enfants. »

On le pleure dans les palais, mais surtout on le pleure dans la cabane des petits, des pauvres et des malheureux. C'est par amour pour eux qu'il détesta la guerre, et pour lui, toutes les mains se lèvent aujourd'hui vers vous....

Alors Dieu abaissa ses regards sur la terre.

Le cœur du Czar avait à peine cessé de battre, et, d'un coup, partait pour lui.

On priait dans la chambre mortuaire et dans les grandes cathédrales.

On priait dans les villes et dans les camps.

Et, lorsqu'un milieu des steppes, passait un cavalier éperdu, jetant aux paysans son cri désolé: « Le Père est mort! » Tous tombaient à genoux en s'écriant: « Dieu! protège le Czar!... »

Puis le Christ montra Rome à son Père... A genoux Léon XIII priait, priait ardemment pour celui qui aurait pu être son ennemi et qui n'avait été que son loyal allié. Alors, subitement, Dieu étendit ses deux bras....

Et dans le ciel, les élus chantèrent: « Beati pacifici...! Bienheureux les pacifiques! » Le Czar était sauvé!

PIERRE L'ERMITE.

À fait ces preuves est le verdict du peuple qui prend Hood's Sarsaparilla. Les bons effets de cette médecine sont bientôt ressentis, dans le rétablissement de la force des nerfs, etc.

HOOD'S PILLS n'affaiblissent pas, mais aident la digestion, fortifient l'estomac. 25c.

Un fameux dormeur.

L'été dernier, un nommé George Seymour était arrêté pour vol de chevaux et écroué à la prison de Binghamton (New-York). Peu après son incarcération, il tombait dans un état de somnolence dont rien ne pouvait le tirer. On avait beau lui enfoncer des épingles dans la chair, le frapper sur le dos, lui appliquer des fers rouges à la plante des pieds et le plonger dans des bains glacés, Seymour dormait toujours. Ce sommeil durait depuis six semaines quand on s'est décidé à le transporter à l'hôpital; il y est resté quelque temps sans se réveiller, et les administrateurs de l'hôpital, lassés, l'ont renvoyé à la prison. Moins de 48 heures après, au milieu de la nuit il se réveilla soudain, et s'évadait par une petite fenêtre restée ouverte. Les médecins, qui avaient déclaré solennellement que Seymour était en état de cataplexie, en ont conclu qu'ils avaient été trompés par un homme ayant sur lui même un empire extraordinaire.

Des détectives ont été lancés à la poursuite de Seymour et, il y a six semaines, ils l'ont arrêté à Kingston, dans la province d'Ontario; le voleur de chevaux était alors parfaitement éveillé. On l'a ramené à Binghamton et on l'a mis en cellule. L'autre matin, quand le géolier lui a apporté son déjeuner, Seymour dormait profondément et il n'y a pas eu moyen de le réveiller.

Le lendemain, il dormait encore et il n'avait pas touché au repas de la veille. Le médecin de la prison est venu dans sa cellule renouveler les expériences de l'an passé; il lui a enfoncé des épingles dans le dos et lui mis sous le nez un flacon d'ammoniaque sans provoquer le moindre mouvement; une faible respiration, soulevant la poitrine à intervalles réguliers, indiquait seulement que le prisonnier n'était pas mort. On a finalement décidé de laisser Seymour dormir aussi longtemps qu'il voudrait, dans l'espoir que, si c'est un simulateur, comme on le croit, la faim et la soif le forceront avant longtemps à cesser de feindre le sommeil.

Le P. Monsabré.

LA COMPLAINTÉ NULTY.

L'administration de L'ETOILE DU NORD avait fait imprimer une certaine quantité de «Complainté Nulty» avec gravures illustrant le drame de Rawdon; un grand nombre d'exemplaires ont été déjà vendus, mais il en reste encore une certaine quantité entre les mains de l'éditeur de L'ETOILE qui les offre en vente à raison de \$1.00 (une piastre) pour 100 copies, envoyées franc de port. Il y aurait certainement un beau profit à réaliser à ces conditions. Ces complaintes ont obtenu un nouveau cachet d'actualité, aujourd'hui que l'accusé a été trouvé coupable et condamné à l'échafaud. Prix du détail 5 centimes, franc de port.

LES INVALIDES

reviendront plus promptement à la santé, retrouveront le sommeil, l'appétit et les forces, s'ils font usage du

VIN de QUININE "CAMPBELL" "CAMPBELL'S QUININE WINE" K. CAMPBELL & CIE, MRS. MONTREAL

Les filatures d'Angleterre de cotons supérieures viennent de se former en syndicat avec un capital de trente millions de dollars.

Histoire du Canada.

Manière facile et amusante de l'apprendre mise à la portée de toutes les intelligences.

Cette nouvelle méthode trouve sa place dans toutes les familles, toutes les maisons d'éducation. Elle charmera les longues soirées d'hiver et les récréations parfois si fastidieuses des Collèges, pensionnats et écoles. On trouve rarement des amusements qui puissent ainsi joindre l'utile à l'agréable. Qui n'aimera pas à se familiariser avec les principaux héros et les événements de notre histoire. Chaque jeu est accompagné d'une direction pour apprendre à jouer, ce qui se fait en moins d'un quart d'heure; il suffit de s'y mettre et avec un peu d'attention un enfant peut apprendre à jouer en quelques instants. Après quelque temps de pratique, la direction indique une autre manière de jouer, guère plus compliquée et qui exige du joueur une légère connaissance des principaux faits de l'histoire du Canada; connaissance qu'il aura pu acquérir en jouant quelques parties d'après la première méthode et qui ne pourra que s'approfondir.

Le prix est à la portée de toutes les bourses et une remise sera accordée à ceux qui en achèteront à la douzaine.

S'adresser pour s'en procurer à Albert Gervais, propriétaire-éditeur de ce journal, le seul qui en vend à Joliette.

Sur réception de 25 cts, un jeu sera expédié franc de port à toute personne qui en fera la demande.

Adresser comme ci-dessous: ALBERT GERVAIS, Libraire-Imprimeur, Joliette, P. Q.

AVEZ-VOUS BESOIN D'UNE MONTRE?

Nous vendons des montres, et nous les vendons à des prix tellement bas que personne ne devrait s'en passer. Nous en avons de toutes sortes et de toutes grandeurs. Cependant nous n'en mentionnons que deux: Une MONTRE ELGIN ou WALTHAM, avec mouvements parfaits, bons couvercles, richement et artistiquement gravés, plaqué en or et qui tient bien le temps — grandeur pour hommes ou femmes.

Nous en enverrons une à l'adresse de quiconque en fera la demande, pour avoir le privilège de l'examiner. Si elle n'est pas telle que représentée, renvoyez-la, ça ne vous coûtera rien. Si vous l'aimez payez les frais d'express et \$6.50. C'est une bonne offre.

Où bien une montre avec couvercle richement gravé, mouvements de première classe, plaqué en or (14k) paraît aussi bien qu'une montre en or de \$40, grandeur au choix de l'acheteur, sera envoyée à quiconque en fera la demande pour examen, en payant les frais d'express. Si vous l'aimez payez \$3.95. Si vous croyez à la sincérité de notre offre, envoyez l'argent avec votre ordre, et nous vous enverrons une montre telle que commandée, et de plus une chaîne magnifique. De plus nous paierons les frais d'express pour les prix mentionnés plus haut.

ROYAL MANUFACTURING Co., 334 Dearborn St., Chicago, Ill., 4 nov. 1a.

FUMEURS ET PRISEURS... Servez-vous des tabacs portant les marques bien connues des plus grands manufacturiers de tabac coupé ou en poudre du Canada.

B. Houde & Cie QUEBEC. Ce nom sur un paquet en garantissant la qualité du contenu.

LE CATALOGUE DE EWING GRAINES DE Semences pour la ferme, le jardin et les fleurs est maintenant prêt.

L'exception LE VANCOUVER A HALIFAX. La lettre suivante est un échantillon de celles que nous recevons continuellement de toutes les parties de la Puissance du Canada:

LES INVALIDES reviennent plus promptement à la santé, retrouveront le sommeil, l'appétit et les forces, s'ils font usage du VIN de QUININE "CAMPBELL"

SUSPENSEUR ELECTRIQUE Pour Hommes Faibles

Quand il s'agit d'ÉCOULEMENTS, PERTES, VARICOCELE, IMPOTENCE, et de tous les effets d'abus de la jeunesse, j'applique le pôle négatif de ma célèbre ceinture électrique aux organes au moyen des accessoires servant d'appui au suspenseur.

DR SANDEN 156 RUE ST-JACQUES, MONTREAL, QUEBEC.

ÉPARGNEZ DE L'ARGENT SUR BICYCLES NEUFS

BICYCLES PLEINE GRANDEUR POUR HOMMES OU FEMMES, \$30.

Agents exclusifs pour la province de Québec: T. W. BOYD & SON, 1628 NOTRE-DAME MONTREAL.

FUSILS OFFRE SPECIALE. Notre nouveau Fusil le "Complet" à deux coups, se chargeant par la culasse, canon en acier assorti, laminé ou duré, muni de la plus moderne platine réchoussante, extracteur automatique, choke bore modifié, crosse en noyer ciré, calibre 10 ou 12; complet avec assortiment d'outils de charge, de nettoyage, envoyé par express C.O.D. pour \$30.00, la commande doit être accompagnée de \$1.00. Invoiy d'envoyer par catalogue. T. W. BOYD & SON, 1628 Notre-Dame, Montreal.

ROYAL BLACKLEAD LE POLI "ROYAL BLACKLEAD" CONSERVE SON LUSTRE MEME SUR UN POELE CHAUFFE ROUGE.

VIENNE D'usage ont démontré que le "Royal" est le poli le plus économique sur le marché.

TELLIER, ROTHWELL & CIE Seuls Fabricants, MONTREAL.

VIN DE QUININE DE CAMPBELL Rend le sommeil et l'appétit pour les invalides

SI VOUS TOUSSEZ PRENEZ LE BAUME RHUMAL Le célèbre spécifique français pour le traitement des Rhumes, Consomption, Bronchite, Grippe, Coqueluche, etc.

VINS MICHEL La Mère et l'Enfant est indispensable à la jeune mère qui veut avoir le bonheur de nourrir son enfant. Sous l'influence de ce vin généreux, la jeune femme pâle, faible, amaigrie, reprendra ses forces abattues par la maladie. La pleurésie disparaît pour faire place au teint rosé, l'appétit sera bon et la digestion se fera facilement.

JOHN LABATT BREWED LONDON CANADA ALE & STOUT

BIERE ET PORTER DE JOHN LABATT, LONDON. Les Meilleurs Brevages

Ont obtenu la plus haute récompense sur ce continent à l'Exposition Universelle, Chicago, 1893, et une Médaille d'Or à l'Exposition de la Mi-Hiver, San Francisco, Cal., 1894.

Surpassent tous nos rapports, tous les concurrents du Canada et des Etats Unis, et ont obtenu HUIT AUTRES MEDAILLES en Or, en Argent et en Bronze, aux grandes Expositions Universelles.

Prix spéciaux au Gros. ON PORTE A DOMICILE DANS TOUTE LA VILLE. Téléphonez au No 41.

S. P. CHAMPOUX, Epicier, Provisions, Vins et Liqueurs SEUL AGENT A JOLIETTE.

28 nov. 97 lan

A. Faust & C. de Lorimier, MEDICINS VETERINAIRES, 67 ST-ANDRE, MONTREAL.

HOPITAL DE CHEVAUX, FORGE, ETC. Téléphone Bell 6590. 4 nov. 1a.

AVIS IMPORTANT! Les propriétaires de "La Cie à Bois de Joliette" ayant vendu leur moulin et accessoires à Joliette pour concentrer leurs affaires à leurs scieries de St-Gabriel de Brandon, offrent en vente au public de Joliette et des environs un stock de bois considérable consistant en planches et madriers de pin, sapin, épinette, cèdre et bâtie de maison, grange, étable, glacière et autres dépendances, le tout en bon ordre ainsi que divers instruments d'agriculture tels que moulins à battre, à faucher, râteaux, voitures d'hiver et d'été, harnais, le tout pour être vendus à des conditions avantageuses.

Pour plus amples informations s'adresser à M. Joseph Laporte, officier de police, No. 272 rue Désiré, Montréal. 10f. 3 mois

18 nov. 4m.

Ne souffrez plus, mesdames

VOTRE REMEDE EXISTE

Oui, il existe ce remède si longtemps réclamé par la science et les nombreuses malades, femmes mariées ou non, riches ou pauvres. Le "Beau Mal" n'est plus à craindre, car le "Régulateur de la femme", ce merveilleux spécifique découvert par le Dr J. Larivière, qui guérit toutes les maladies inhérentes à la femme, donne du ton aux nerfs, purifie et fortifie le sang, donne appétit, facilite la digestion et prépare le système contre les effets épuisants des grandes chaleurs. Ce remède est approuvé par des médecins éminents qui en connaissent la composition, et par les certificats de milliers de personnes qui ont été guéries.

Souffrez-vous, mesdames, depuis peu ou depuis longtemps, ce remède vous guérira infailliblement. Avez-vous besoin d'un bon emplâtre, demandez à votre pharmacien une "Female Plaster" ou écrivez pour ces deux remèdes au propriétaire, DR J. LARIVIERE, Manville, R. I.

ETABLIS EN 1846

La Fonderie de Joliette, JOLIETTE, P. Q.

DU NOUVEAU POUR 1898

Cette manufacture offre en vente un grand nombre de Moulins à Batre pour deux chevaux.

Moulins qui vanne à un cheval. Hache Paille No 12 à la main ou avec deux chevaux.

Hache Paille No 9 à la main ou avec un cheval. Hache Legumes.

Charues en acier et en fonte. 5mai 1a.

L. Z. MAGNAN, MANUFACTURIER DE Biscuits et sucreries

DE TOUTES SORTES EN GROS SEULEMENT JOLIETTE, P. Q.

M. L. Z. Magnan tiendra toujours un assortiment complet de biscuits et de bonbons de toutes sortes, et il sera en état de donner satisfaction à sa clientèle, tant par la modicité de ses prix que par la qualité de sa marchandise.

M. MAGNAN prendra aussi des contrats pour fournir aux marchands n'importe quelle quantité de tabac manufacturé de la MANUFACTURE DE JOLIETTE ainsi que du tabac en feuille.

M. Magnan aura toujours en mains, le célèbre Vinaigre de Drouin, Frères & Cie, Québec, qui est reconnu comme le plus pur et le meilleur offert sur le marché canadien. Les meilleurs certificats peuvent être donnés, car l'analyse en a été faite et démontre sa haute qualité.

Essayez-le. 1er Jan. 97 la

LA LEGISLATURE DE QUEBEC

M. P. G. Roy, éditeur des "Recherches Historiques", de Lévis, vient de publier les notices biographiques, avec fort jolis portraits de tous les membres de la chambre d'assemblée et du conseil législatif de Québec; avec celles du Lieutenant-gouverneur, et des ministres actuels. Les biographies donnent la date de la naissance, du mariage et la carrière politique du député ou conseiller actuel, le nom de l'adversaire, le nom du comté qu'il a élu.

Les portraits au nombre de 98 sont très ressemblants.

La reliure est superbe; le volume vaut UNE PIASTRE, mais au moyen d'arrangements avec M. Roy, l'éditeur de l'ouvrage, M. Albert Gervais, peut vendre ce livre de 207 pages et de 98 photo-gravures pour la modique somme de 35 centimes.

C'est une galerie vivante de la législature provinciale actuelle.

A NOTER.—Les biographies sont courtes, mais exactes; les photographies fidèles. 35 cents, achetées au magasin et 40 cents expédiées par la maille.

La consommation guérie.

Un vieux médecin retiré, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un remède simple et végétal pour la guérison rapide et permanente de la Consommation, la Bronchite, le Catarrhe, l'Asthme et toutes les Affections des Pouxons et de la Gorge, et qui guérit radicalement la Débilité Nerveuse et toutes les Maladies Nerveuses; après avoir éprouvé ses remarquables effets curatifs dans des milliers de cas, trouve que c'est son devoir de le faire connaître aux malades. Poussé par le désir de soulager les souffrances de l'humanité, j'enverrai gratis à ceux qui le désirent, cette recette en Allemand, Français ou Anglais, avec instructions pour la préparer et l'employer. Envoyez par la poste un timbre et votre adresse. Mentionnez ce journal.

W. A. NOYES, 820 Power's Block, Rochester, N. Y. 265m